ALGER

VILLE & ARCHITECTURE 1830-1940

Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche et Thierry Lochard

Photographies d'Arnaud du Boistesselin

Éditions Honoré Clair

[barzakh]

10
Avant-propos
Mercedes Volait

12
Alger, évolution urbaine 1830-1930
Thierry Lochard, Boussad Aiche

30
Architectes d'Alger 1830-1940
Claudine Piaton, Malik Chebahi

50
Styles et types architecturaux de 1830 aux années 1930
Claudine Piaton, Thierry Lochard, Boussad Aiche

70 ←
Promenades architecturales

72
Casbah

114
À l'emplacement des enceintes ottomanes

132
Le quartier Ben M'Hidi

164
Le front de mer et le port

190
À l'emplacement des enceintes françaises

224
Bab-el-Oued

240
De la rue Didouche au Telemly

290
L'Agha

310
L'Hamma et Belouizdad

330 ←
Répertoire des architectes
Juliette Hueber

344 ←
Bibliographie

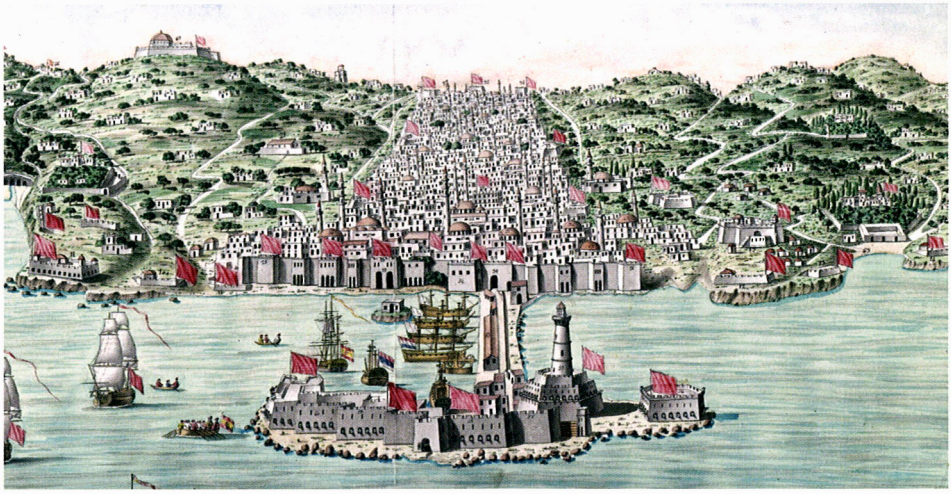
356 ←
Cartes des promenades

Alger au XIX[e] siècle

Lorsque les soldats français occupent Alger en juillet 1830, ils découvrent « cette carrière éblouissante, ce trapèze de marbre blanc, ce fantastique amas de choses indéfinissables[1] » qui charmera tant de peintres, d'écrivains et de voyageurs. Enfermée dans ses remparts turcs et dominée par une citadelle, la ville qui s'étend sur une soixantaine d'hectares est alors divisée entre « la Montagne » et « la Plaine », entre la partie haute très en pente où loge la population la plus pauvre et le quartier proche du port, moins accidenté, où se concentrent l'activité commerciale et artisanale et les résidences des élites. Au point de rencontre des deux quartiers, là où convergent les trois rues principales, un secteur regroupe les lieux majeurs de la vie politique, administrative, religieuse, culturelle et économique : palais du Dey, mosquées, souks et marchés… « De ce point de vue, Alger ne différait pas des autres grandes villes arabes du domaine méditerranéen où la concentration des activités dans le centre avait un caractère également très marqué[2] ».

Cent ans plus tard, en 1930, l'urbanisation s'est étendue le long de la plaine côtière sur près de huit kilomètres, depuis Hussein Dey au sud jusqu'à Saint-Eugène au nord. Les anciens faubourgs de Bab-el-Oued et Bab-Azoun (Isly) qui étaient situés au débouché des portes du même nom enserrent la ville ottomane, et les quartiers de l'Agha, de Mustapha, du Plateau Saulière, du Telemly, du Champ de manœuvres, de Belcourt et du Hamma déploient la ville dense vers le sud et à l'ouest, le long de la côte, dans les ravins et sur les premières pentes des collines qui dominent le site exceptionnel.

Dès les premières années de l'occupation française marquées par les pillages, les réquisitions et les accaparements, et jusque dans les années 1870-1880, deux forces s'opposent dans la maîtrise de cet essor urbain remarquable par son ampleur et son caractère. Les colons et les spéculateurs



VISTA DE LA PLAZA DE ARGEL, 1783. BNE

qui placent ici des fonds conséquents font valoir un projet commercial et financier et critiquent les occupations et les servitudes militaires faites au détriment des intérêts privés et du développement de la ville. Les militaires, et le génie en particulier, imposent les contraintes de la défense d'une ville qu'ils décident d'emblée de conserver comme une place forte, alors que la colonisation du pays n'est pas encore engagée.

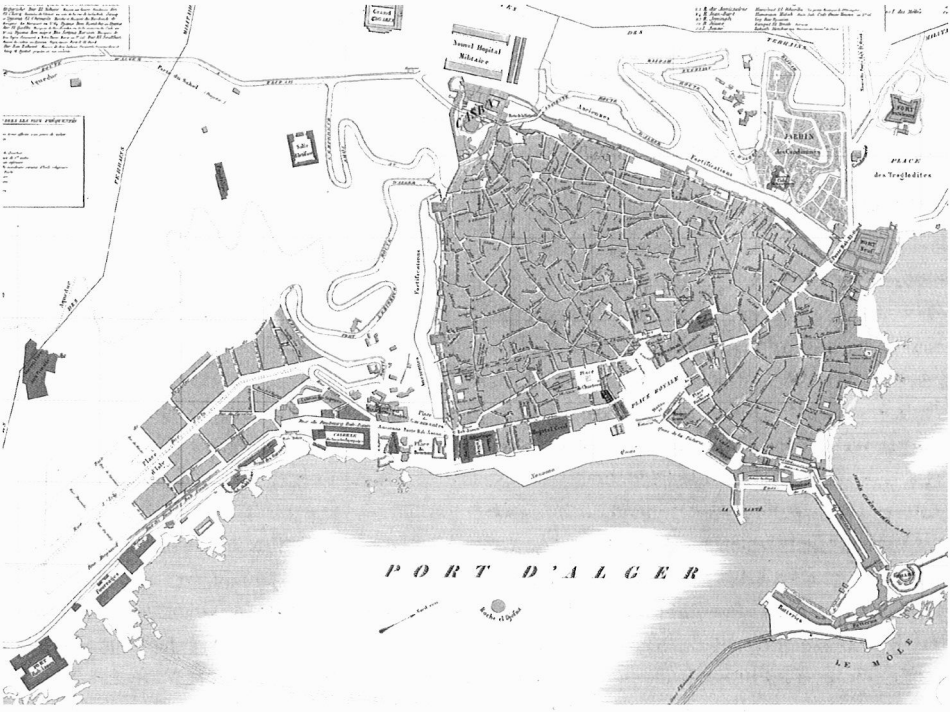
Les bouleversements de la ville ottomane

L'armée française entreprend, dès juillet 1830, les premières démolitions dans la partie basse de la ville pour la création d'une place d'armes. L'élargissement des rues qui relient la place aux trois portes principales, Bab-Azoun au sud, Bab-el-Oued au nord et Bab-el-Djezira à l'est, s'impose également pour faciliter les déplacements entravés jusqu'alors par l'étroitesse des rues. Enfin, pour permettre le contournement de la ville par l'extérieur, l'armée aménage deux rampes, Valée et Rovigo, le long des remparts nord et sud.

L'interprétation politique de ces premiers aménagements a souvent été proposée, mais au-delà de la volonté d'une empreinte coloniale forte sur l'espace conquis, il s'agit d'adapter concrètement aux besoins des militaires une ville impénétrable et sans espace libre. Les travaux effectués par les ingénieurs du génie, arme savante, concrétisent précisément les préceptes urbanistiques qui leur ont été enseignés pour l'aménagement des villes anciennes : « Dans les villes où il y a des rues anciennes, on les laisse telles qu'elles sont, on se contente seulement de redresser ou d'élargir les plus essentielles, comme celles des entrées et sorties, on en fait de même à l'égard de la place d'armes, quand il ne s'en trouve point d'assez grande pour faire le service ordinaire[3] ». Le chroniqueur des *Annales algériennes*, Pellissier de Reynaud, se fait l'écho de ce « réflexe culturel » qui accompagne à l'évidence les impératifs militaires : « Avant notre arrivée à Alger, il n'existait pas dans cette ville de place… Cependant, comme nos habitudes exigent une place, et qu'ensuite on désirait avoir un lieu de ralliement pour la garnison, on commença […] à agrandir, par la démolition des maisons voisines, le petit espace quadrangulaire qui se trouvait au centre de la ville[4]… »

Ces transformations « pratiques[5] » et celles qui leur succèdent jusque dans les années 1840 (élargissements de rues, percées, constructions de maisons « françaises », etc.) ne modifient pas l'organisation générale de la ville ottomane et les disparités entre les parties haute et basse. Elles renouvellent cependant l'image de la cité à partir de sa structure d'origine dans la tradition d'une réformation par fragments. Les visées fonctionnelles cèdent le pas à un dessein plus prestigieux et politique dont témoigne l'inauguration de la statue du duc d'Orléans le 28 octobre 1845 sur la place devenue « royale » ; et c'est également là qu'est organisée en 1849 une Fête-Dieu grandiose pour l'édification des « indigènes ». Au-delà du pittoresque singulier de la mosquée de la Pêcherie (el-Djedid) préservée, du panorama exceptionnel ouvert sur la baie et de la « Casbah[6] » comme fond de décor, l'aménagement à Alger d'une place monumentale fait aussi écho aux transformations urbaines des villes métropolitaines.

Pour autant, le contexte colonial favorise dans des conditions brutales un profond bouleversement de la propriété foncière. Aux premières réquisitions fondées sur le droit de guerre et les

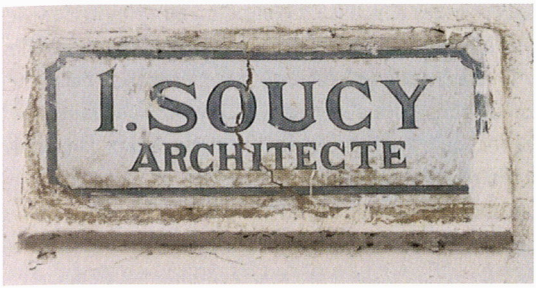


EXTRAIT DU PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE D'ALGER ET DE SES ENVIRONS, BERBRUGGER 1846. BNF

besoins des militaires succèdent, avec l'arrivée en août 1830 du général Clauzel et en violation du traité de capitulation du 5 juillet 1830, les confiscations des biens du Dey, du *beylik* et des corporations et celles, considérables, opérées après la relégation, l'expulsion ou la fuite des Turcs et des Arabes. Un cadre juridique spécifique à la colonie est alors mis en place par le commandant en chef au bénéfice des intérêts français, et en particulier des siens et de ceux de nombreux officiers : « Pour ces hommes formés dans les guerres de l'Empire et les vieilles colonies, Alger est d'emblée en dehors du droit métropolitain. La colonisation est conçue à la fois [comme] une aventure personnelle et un champ de gloire militaire[7] ». Le gouverneur militaire Pierre Berthezène, nommé en février 1831, ne parviendra d'ailleurs pas à contraindre les partisans des expropriations faites dans la perspective de reventes ou de redistributions, auxquelles s'ajoutent les nombreux achats déloyaux faits au détriment des Algérois dans un contexte d'intimidation : « Les spéculateurs eurent vite fait de semer la panique parmi les propriétaires arabes et acquirent à vil prix de nombreuses maisons mauresques en vue d'opérations fructueuses[8]. » La ville devient donc en partie la propriété des Européens, colonistes mais aussi spéculateurs toujours à la recherche d'entreprises immobilières et financières. Cet « essaim nombreux d'aventuriers qui, alléchés par l'espoir d'une fortune facile et rapide [...], accourus de tous les coins de l'Europe[9] » est soutenu


ENRI LEXA
Architecte
1903


E. LOWE & FILS
ARCHITECTES.
1904

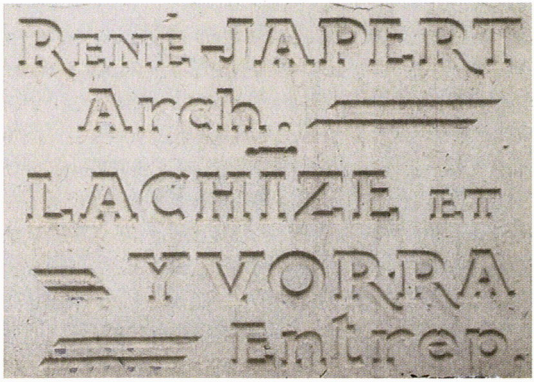

I. SOUCY
ARCHITECTE

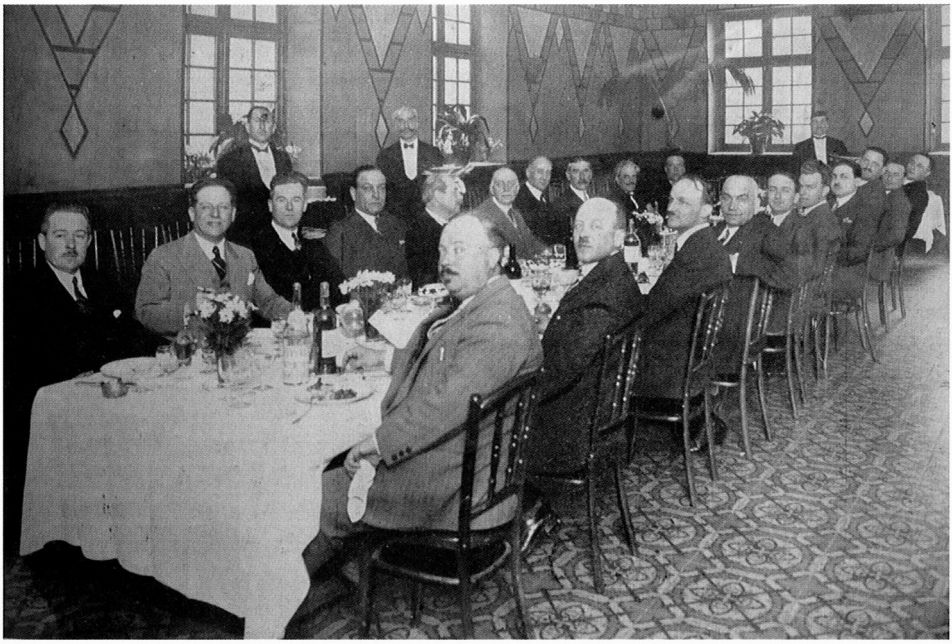





H. PETIT
Arch. 1904


PROIDOT
ARCH
E. BVIDAL
ENTREP


RENÉ-JAPERT
Arch.
LACHIZE ET
YVORRA
Entrep.



LE BANQUET DU SYNDICAT DES ARCHITECTES DU DÉPARTEMENT D'ALGER. *CHANTIERS*, AVRIL 1929.

architecte formé aux Beaux-Arts d'Alger, est nommé « architecte spécial pour les palais nationaux[87] ». Bien que l'administration se réserve le droit de « mettre au concours les constructions d'exceptionnelle importance et où le cachet s'imposera particulièrement[88] », le texte reste peu ouvert aux règles de la libre concurrence.

Les nominations décrétées par le gouverneur général vont formellement avantager les architectes et ingénieurs diplômés qui héritent des plus grandes charges. Les architectes non diplômés les plus confirmés se retrouvent confinés aux petites circonscriptions et au rôle d'adjoint. Avec ce système de répartition, l'ensemble de la commande publique algérienne se retrouve aux mains de seulement cinquante-trois architectes.

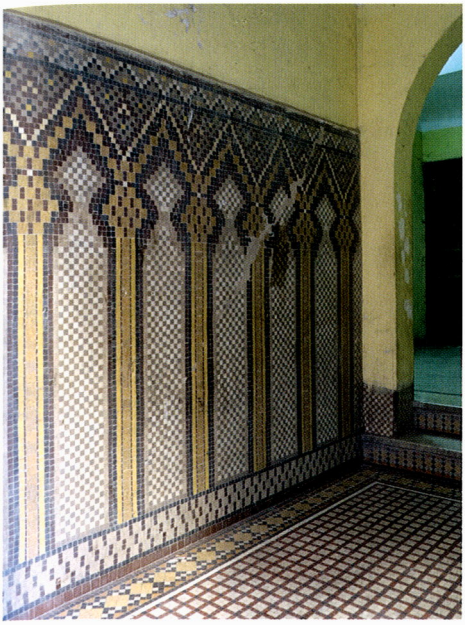
Quant au contrôle des travaux, il relève, pour tout le territoire algérien, de la compétence de deux personnes : l'inspecteur général et l'inspecteur qui le seconde[89]. Albert Ballu qui occupait le poste d'inspecteur général[90] et Henri Petit, décédé en 1926, qui occupait celui d'adjoint, laissent alors leur place à une nouvelle génération d'architectes, nés en Algérie. Albert Seiller (Alger 1901-Alger 1938), l'un d'entre eux, évoque une lignée empreinte de la culture du projet architectural tel qu'enseigné à l'École des beaux-arts de Paris, mais adepte d'une architecture locale : « Des architectes algériens se forment, ils font leur tour de France et s'arrêtent à Paris dans une école, ou près d'un maître, plus pour acquérir la maîtrise de leurs sentiments, pour y chercher l'ordre et la méthode, que pour ramener sous le soleil des idées de confection[91]. »







PORTES ET DÉCOR D'UN HALL D'ENTRÉE ART NOUVEAU. ADB, 2013 ET 2016







MOSAÏQUES DE HALLS D'ENTRÉE, ATELIER TOSSUT. ADB, 2013

[1] Place des Martyrs

Architectes : François Luvini, Charles-Frédéric-Henri Chassériau et Gustave Désiré Bournichon – 1830-v. 1850

La création d'une place d'armes s'impose à l'armée française dès l'occupation de juillet 1830. Le commandant du génie Lemercier entreprend les premières démolitions dans le quartier central des marchés, dégageant devant le palais du Dey (la Djenina) le carrefour des trois rues qui mènent aux trois portes principales de la ville basse. L'officier du génie Gallice donne en octobre le premier dessin de régularisation et d'agrandissement de la place pour des raisons « d'embellissement et de convenance commerciale ». La forme pentagonale ordonnée par la mosquée el-Djedid [3] et par une batterie qui commande le port s'accorde au cadre urbain existant mais ne répond pas au grand projet d'une place Louis-Philippe voulue par le gouverneur Clauzel. Appelé à répondre à cette ambition, l'architecte François Luvini dessine le plan d'une vaste place rectangulaire avec palais du Gouvernement au sud, théâtre au nord et maisons de rapport à arcades à l'ouest, ouverte sans considération des souks et des monuments voués à la démolition, dont les deux mosquées el-Sayyida et el-Djedid. Clauzel approuve en février 1831 le projet, peu avant son départ, et son successeur Berthezène le signe en mars avec la concession à l'architecte de terrains et de matériaux, à l'exception des marbres. Mais le génie dénonce l'ampleur des démolitions prévues et les dispositions du projet qui malmènent les impératifs de défense et obtient l'arrêt des travaux, et par là-même la remise en cause des intérêts de l'architecte-spéculateur qui décède en 1832.

La réalisation de la place s'étend sur plusieurs décennies de difficultés financières et d'incertitudes urbanistiques : décision de consolidation des souterrains turcs et de construction de voûtes pour le nivellement de la place en 1836 ; adoption définitive de sa forme en 1840 avec la conservation de la mosquée el-Djedid ; proposition d'alignement du front ouest par l'architecte Chassériau en février 1850, après l'incendie partiel de la Djenina en 1844 et sa démolition programmée ; dessin des élévations en 1852 par Bournichon, architecte du service des bâtiments communaux et de la voirie, mis en œuvre l'année suivante pour la construction du bazar du Commerce [21]. La création du boulevard de l'Impératrice dans les années 1860 parachève l'aménagement de la place et son ouverture du côté du port, avec en particulier la construction en 1864 de l'immeuble Lesca à l'angle du front de mer, bientôt suivie par celle de l'hôtel d'Orient mitoyen [77, 64].

Alors qu'aucun des édifices publics projetés sur la place n'est construit (palais du Gouvernement, théâtre, tribunal de commerce, hôtel de ville...), la fonction commerciale s'affirme avec



l'ouverture des cafés d'Apollon, de la Comète, de Bordeaux et d'hôtels, dont ceux de la Régence et du Louvre, de galeries et de passages couverts : passage du bazar du Commerce, galerie Napoléon (ancien passage Sarlande), galerie Duchassaing et passage Malakoff [21, 22]. L'emprunt aux typologies métropolitaines contemporaines des formes urbaines et architecturales du nouveau « forum de la Colonie » renouvelle ainsi de manière paradoxale le centre marchand, les souks et les bazars de la ville ottomane.

La composition urbaine demeure pourtant inaboutie : sur le front ouest, l'immeuble à arcades construit à l'arrière de Dar Aziza [5] est resté inachevé, puis a été détruit, condamnant l'ordonnancement architectural projeté. Enfin, dans les années 1930, les démolitions dans le quartier de la Marine font disparaître les immeubles qui forment le front nord de la place, ouvrant les arcades ouest de la rue Bab-el-Oued sur le vide de la nouvelle place agrandie et destructurée.

Sources : NAFA et KOUMAS, 1997, vol. 2, p. 187-201 ; LESPÈS, 1930, p. 206-207 ; OUAHÈS, 2006, p. 104-124 ; RAYMOND, 2003, p. 46-63 ; FEYDEAU, 1862, p. 49-51 ; KLEIN, vol. 6, 1913 et vol. 7, 1914 ; ANOM, 1N/3, 1PL/932, 1PL/943, 2PL/567, F80/811, F80/2019.

FÊTE-DIEU SUR LA PLACE DU GOUVERNEMENT, 1849. AAA





insiste sur l'urgence des travaux à entreprendre : la restauration des piliers de la tribune méridionale (les bois sont tellement vermoulus qu'on ne peut y rassembler les fidèles), et la construction de latrines au nord de l'édifice. Il ajoute qu'il convient d'exécuter de gros travaux sur le mur est de la mosquée, c'est-à-dire sur la façade maritime. Il aborde aussi la question des accès et précise qu'en raison de la fermeture au public de l'entrée du côté du tribunal du cadi, une des entrées sur la rue de la Marine doit toujours être ouverte. Et pour éviter « que l'intérieur de la mosquée [ne] fût exposé aux regards des passants », le mufti demande qu'une seconde porte parallèle « formant tambour » soit installée.

Le projet de restauration, qui comprend aussi la réalisation de la colonnade et de la fontaine le long de la rue de la Marine, est finalement dessiné en 1854 par l'architecte Lefèvre sous la supervision de l'architecte en chef Guiauchain. À l'intérieur, on décide de supprimer l'ancienne tribune et d'en construire une nouvelle « au levant de la mosquée ». Le minaret est orné de faïences bleues lors de cette même campagne de travaux.

À partir des années 1860, le péristyle de la mosquée imaginé par Bresson devient, au même titre que les ruelles de la Casbah, une des vues les plus prisées par les photographes d'Alger (Moulin, Geiser, Leroux, Famin, Neurdein, Vollenweider, etc.).

Sources : Chergui, 2011, p. 27-28 ; ANOM, 2N/58.

PÉRISTYLE DE LA GRANDE MOSQUÉE LE LONG DE LA RUE EL-MOURABITINE. LC

Place des Martyrs

[3] Mosquée de la Pêcherie (Djamaa el-Djedid)

1650-1670

Construite entre les années 1650 et 1670, cette mosquée, siège du tribunal hanéfite, est la seconde de ce rite bâtie à Alger. Le bâtiment financé par le habous des subul al-Khayrat constitue, selon Devoulx, « l'un des rares exemples de l'érection d'une moquée due à une action collective, les autres édifices du culte étant, en général, l'œuvre d'initiative des particuliers ». Ce dernier insiste également sur la position exceptionnelle du bâtiment situé en dehors de l'enceinte de la darse et dont la base reposait sur une plage « que les eaux isolaient du reste de la côte [...] et [qui] communiquait avec la ville au moyen d'un étroit couloir voûté, en pente fort rapide, ménagé par la mosquée même ».

La mosquée est une rescapée des velléités destructrices de l'occupant. Menacée une première fois par l'armée en 1831, elle est sauvée par le colonel Lemercier et, comme le souligne Klein, « ce fut [...] un officier du génie qui, le premier, plaida en faveur de cette mosquée ». Par la suite, les projets de démolition et d'annexion ne cesseront d'alterner avec ceux de restauration.

Ainsi, en 1845, des notables de la communauté juive la proposent pour abriter la synagogue, choix qui n'est pas retenu car « en faire une synagogue serait une faute politique que les intéressés peuvent bien conseiller mais que le gouvernement ne saurait commettre ».

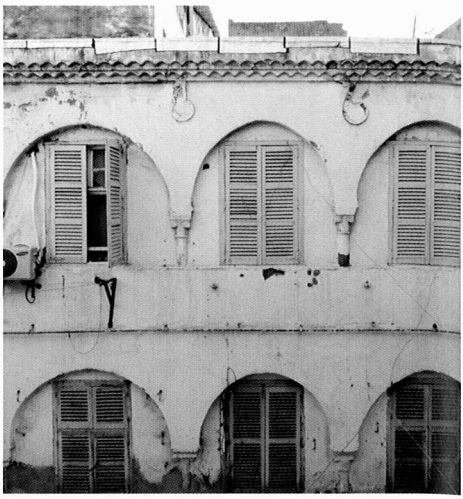


23, rue Bab-Azoun

[11] Bureaux de l'OPGI (ancien immeuble du service des Mines)

Architecte inconnu – XVI[e] siècle (intérieurs) et v. 1845 (façade)

Situé le long de la rue Bab-Azoun dans l'îlot délimité par les anciennes rues René-Caillé, de Chartres et du Caftan, l'édifice est repéré sur le plan Pelet de 1832 qui le désigne par sa fonction de bâtiment d'infanterie. Il est possible de remonter sa trace jusqu'en 1575 où il apparaît dans la lithographie de l'édition française du *Civitates orbis terrarum* de Georg Braun et Frans Hogenberg au numéro 30, sous le nom de « seraglio de Christiani » (sérail des chrétiens). Les sources d'archives ottomanes le désignent dans les titres du XVIII[e] siècle par le nom de *tbarna* ou *zendana* (prison ou bagne) d'Ettamaqin (du souq des fabricants de bottes molles) ou d'El-Beylik. Selon Devoulx, un titre daté de 1175 H /1761-1762 lui donnerait aussi le nom d'*esbitar* (hôpital).



À l'instar de tous les biens du *beylik*, l'édifice et les latrines publiques mitoyennes furent intégrés à l'arrivée des Français au domaine de l'État et affectés à l'armée comme caserne d'infanterie, connue sous le nom de « caserne du Parc » ; son organisation autour d'une grande cour rectangulaire se prêtait bien en effet au regroupement des soldats. Entre 1830 et 1832, lors des premières opérations de rectification et d'alignement de la rue Bab-Azoun, l'édifice ne subit aucune transformation, les militaires s'opposant fermement à toute réduction de son emprise. Ils sont toutefois contraints de transiger et la façade est entièrement refaite entre 1840 et 1846, lorsque la rue Bab-Azoun est élargie et dotée d'une galerie à arcades. En 1850, la caserne est en partie occupée par l'école de Médecine annexée à l'hôpital civil d'el-Kharratine (ancienne caserne turque du même nom) située sur le côté opposé de la rue Bab-Azoun, et vers 1854 elle accueille le service des Mines. En 1861, dans un recensement de ses bâtiments, le service du génie précise que « les bâtiments de la caserne du Parc [...] occupés par l'école de Médecine et les collections des Mines seront maintenus à la disposition des services civils sans cesser d'appartenir au domaine militaire », et en 1867 la caserne figure toujours sur le cadastre comme le bâtiment des « Mines ».

L'originalité de l'immeuble actuel réside ainsi dans la dichotomie entre le style « français » néoclassique de sa façade et celui « ottoman » de sa cour ceinte d'un portique sur deux niveaux, les arcs brisés outrepassés et les chapiteaux d'inspiration ionique étant partiellement noyés dans les murs. La juxtaposition des deux architectures témoigne de la complexité des transformations urbaines de la première phase de l'occupation française.

L'immeuble abrite aujourd'hui les bureaux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la ville d'Alger (*diwan al-tarqiyya wa-l-tasyyir al-'aqari*), un organisme public chargé du logement. [NC]

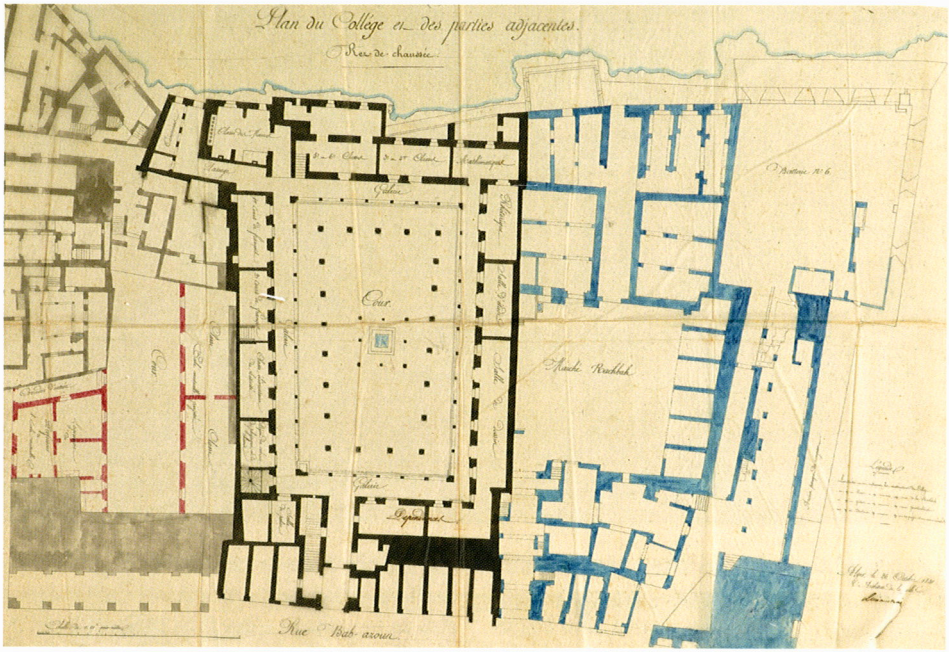
Sources : HADJILAH, 2013, p. 66 ; SHD, 1H518 ; ACA, cadastre 1869 ; ANOM, 1N/3.

COUR INTÉRIEURE. TL, 2013

26-28, rue Bab-Azoun

[26] Immeubles de rapport (ancienne maison Larade)

Architecte inconnu – v. 1885



Ces deux immeubles correspondent à une vaste opération immobilière des années 1880. Ils occupent en effet, avec les immeubles situés sur l'îlot du côté du front de mer, l'emplacement de l'ancien lycée (dit aussi collège) français. Ce dernier avait été installé en 1838 dans une caserne de janissaires d'époque ottomane (XVII^e siècle). Le relevé de l'îlot effectué en 1840 par l'architecte Guiauchain montre trois bâtiments contigus qui s'étendent, d'est en ouest, de la rue Bab-Azoun à la falaise dominant le rivage, et, du nord au sud, de la rue du Laurier à la muraille ottomane. Chacun d'entre eux s'organise autour d'une grande cour centrale et de petits patios annexes. Les bâtiments sud et central sont à cette date en partie affectés au lycée et contiennent les salles de cours au rez-de-chaussée. Les trois salles du 1^er étage du bâtiment central, donnant sur la rue Bab-Azoun, sont respectivement occupées par une bibliothèque, un musée et une chapelle protestante. Les salles du bâtiment sud nommé « marché [ou maison] Rachbah » ne sont en revanche pas décrites. En 1857, l'édifice est encore étendu vers le sud par l'adjonction de l'ancienne caserne Massinissa, accolée à la muraille ottomane. Les descriptions des années 1850 soulignent la qualité des décors de certaines des pièces du lycée dont l'une, « parée de colonnes de marbre et toute tapissée d'émail », servait de bureau au proviseur. L'ensemble est détruit en 1873 après la mise en service du nouvel établissement édifié au nord de la ville. L'immeuble du n° 26 reconstruit dans les années 1880 sur la moitié de l'îlot était connu au début du XX^e siècle comme la maison Larade, du nom de son propriétaire, le négociant Eugène Larade. Sa façade sur la rue Bab-Azoun, à l'instar de celle de l'immeuble mitoyen, présente un ordonnancement de

3, rue Ali-Boumendjel
[50] Immeuble de rapport
Architecte : attribué à Émile Lowe – v. 1890

L'immeuble est en partie implanté sur un tènement occupé à l'époque ottomane par un fondouk qui abrita provisoirement le service des Bureaux arabes après l'occupation française. À la fin des années 1860, tout l'îlot appartient au négociant en bois Joseph Lépine qui l'avait reçu du domaine de l'État en échange d'autres terrains expropriés. Divisé en deux parcelles, le terrain est vendu à la fin des années 1880. Le commanditaire de l'immeuble reste inconnu, seules ses initiales, M. F., sont gravées sur la porte.

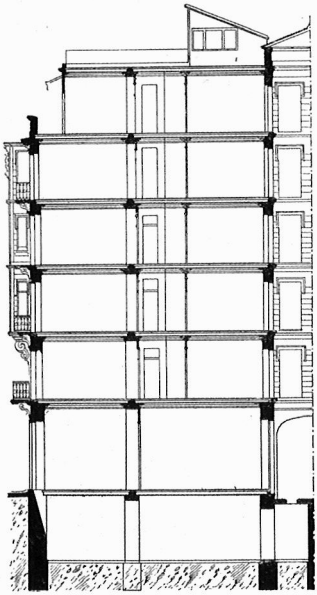
L'immeuble abritait à la fois des bureaux (dans les années 1920, le bureau de ville du PLM et le « syndicat d'initiative de Tourisme »), une salle pouvant accueillir des concerts classiques (salle Lapierre) et des logements. Dès 1891, le fabricant de meubles Célestin Boyoud était installé au rez-de-chaussée, le long de l'ancienne rue Dumont-d'Urville. Au début du siècle, les deux immeubles qui encadrent la propriété appartenaient tous deux respectivement aux famille Aschiak et Greck. Celui du n° 1 a été construit en 1909 par l'architecte Henri Petit. L'immeuble développe sur rue une façade de onze travées. Sa conception intérieure est organisée autour d'une vaste cour rectangulaire couverte par une verrière et accessible depuis l'entrée par un grand escalier. Deux escaliers distribuant les appartements s'ouvrent aux extrémités de la cour. Cette disposition, identique à celle de l'immeuble que signe l'architecte Lowe dans la rue Larbi-Ben-M'Hidi, nous conduit à lui attribuer la conception de celui de la rue Dumont-d'Urville dans lequel il habite en 1899. La façade se démarque de la production algéroise contemporaine par la profusion des décors à bossages sur les encadrements des baies, les chaînes d'angle et de travées, qui évoquent l'architecture française du XVII^e siècle ou style Louis XIII. La composition sur cour, beaucoup plus simple, est renforcée par les travées d'escalier largement ouvertes et couronnées par un oculus et par trois arcades, motifs qui se répètent sur les côtés avec des arcades en partie aveugles. La cage d'escalier d'accès à la cour, également décorée de bossages, est couronnée d'un entablement dorique sans architrave avec triglyphes et métopes ornées de patères. Tous ces éléments de décor juxtaposés caractérisent un éclectisme ostentatoire qui vise à mettre en valeur l'immeuble de rapport.

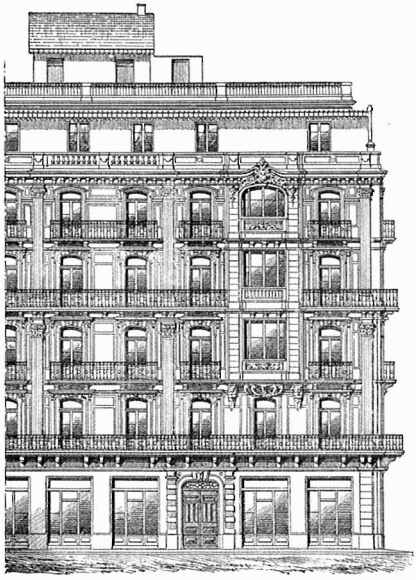


COUR INTÉRIEURE ET ESCALIER. ADB, 2016

Sources : *JGAT*, 02/04/1899 et 12/05/1909 ; *EA*, 3/6/1910 ; ACA, cadastre Alger 1869 ; ANOM, F80/814.

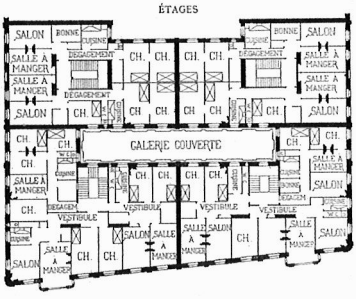
COUPE TRANSVERSALE



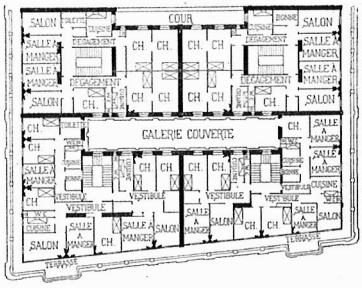


FAÇADE SUR RUE
Échelle de 0m005 par mètre

ÉTAGES



ATTIQUE



Échelle de 0m002 par mètre

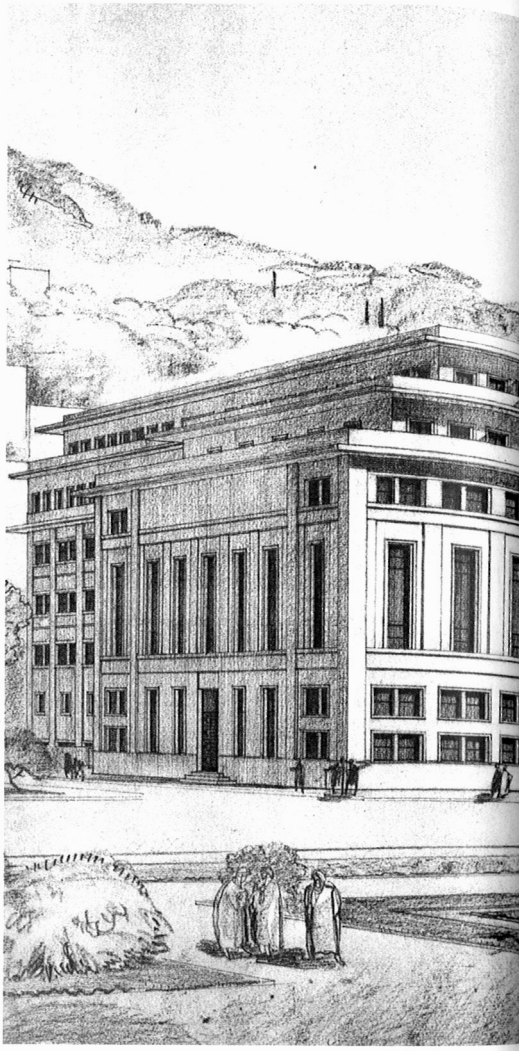
MAISONS RUE D'ISLY, A ALGER. — Architecte : M. Lauro.

Boulevard Zighout-Youssef et rue Asselah-Hocine

[74] Assemblée populaire nationale (ancien hôtel de ville)

Architectes : Jean & Édouard Niermans & Jean-Louis Ferlié – 1934 (projet) et 1951 (inauguration)

Construit à partir de 1935, l'ancien hôtel de ville d'Alger abrite aujourd'hui l'Assemblée populaire nationale. Il avait remplacé sur ce même terrain l'immeuble de la manutention dont la démolition, en 1934, avait marqué la fin de l'occupation militaire de cette partie de la ville. La commune militait en effet depuis de nombreuses années pour que les édifices militaires construits le long du boulevard Carnot soient tous désaffectés, comme le rappelle le rapporteur désigné en 1921 pour étudier le déplacement de la manutention : « On ne comprend pas qu'un tel établissement ait pu subsister si longtemps dans un pareil emplacement au milieu d'immeubles de 1er ordre qu'il enfume avec une régularité toute militaire. »
D'abord installés dans la ville ottomane, les services de l'autorité communale avaient été déplacés en 1883 au n° 2, boulevard de la République, dans l'immeuble du Grand Hôtel d'Orient désaffecté [64]. Le concours d'architecture pour la construction du nouvel hôtel de ville a lieu en 1934 et les résultats sont largement diffusés dans la presse locale. Les architectes parisiens J. et E. Niermans associés à l'architecte algérois Ferlié sont lauréats du concours. Quatre autres prix sont attribués aux architectes algérois Raymond Taphoureau et Ardoin Ramalli, et aux parisiens Urbain Cassan et Charles Abella. Dès septembre 1934, des sondages sont effectués dans les terrains de l'ancienne manutention afin de préparer le dossier d'adjudication. Les travaux de gros œuvre sont adjugés en 1935 et 1936 à la Compagnie des constructions civiles et industrielles et à l'entreprise Emmanuel Chambert. Les travaux de terrassement sont exécutés en 1937 par la société des Grands Travaux de l'Est. La Seconde Guerre mondiale interrompt le chantier qui ne reprend qu'à la fin des années 1940 ; l'inauguration a finalement lieu en 1951.



Le projet d'architecture s'accompagne d'ambitieux projets d'aménagements urbains : création à l'est d'une place en liaison avec la place d'Isly, avec parking souterrain et station de métro, élargissement à l'ouest du boulevard pour une meilleure connexion avec la gare multimodale prévue sur le quai, mais aucun ne voit le jour.

Rue Franklin-Roosevelt

[123] Palais du Peuple (ancien palais d'Été)

Architecte : Gabriel Darbéda (extension) – fin XVIII[e] siècle, 1830-1854 (transformation) et 1913 (extension)

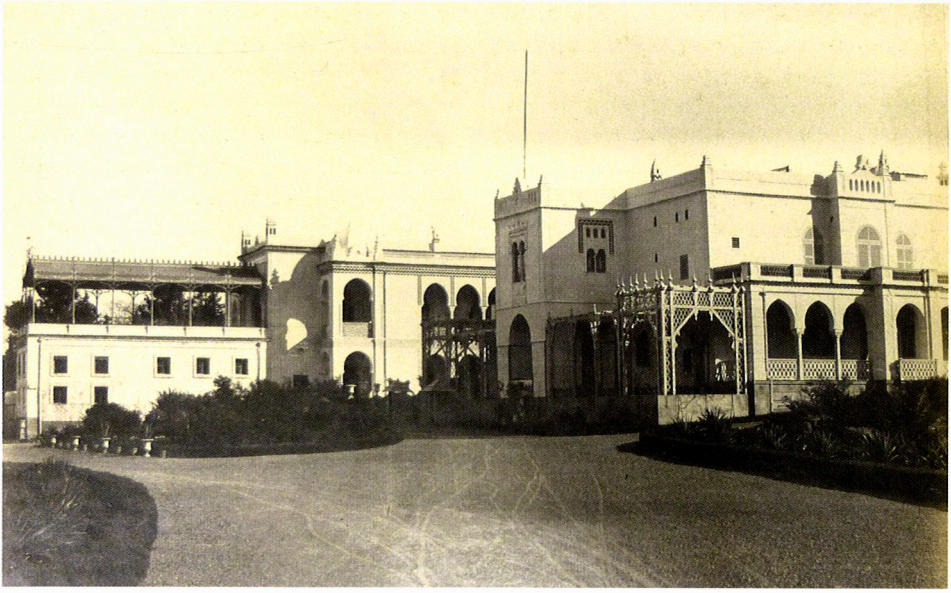
Avant l'occupation française, le palais était la résidence de Mustapha el-Keil, ministre des haras du Dey. De taille modeste, celle-ci comprenait deux corps de bâtiment dont une maison à patio de deux étages, disposés autour d'« une cour dallée en marbre avec vingt-quatre colonnes torses en pierre et une galerie à carreaux vernis très usés ». Entre 1830 et 1854, l'édifice est aménagé « à l'européenne » pour servir de résidence d'été au Gouverneur général en prolongeant notamment l'aile est et en la dotant d'une véranda à l'étage. En 1903, la création de nouvelles salles d'apparat et de réception est envisagée mais le projet ne se concrétise qu'en 1913, date à laquelle le gouverneur Lutaud charge l'architecte Darbéda d'établir « un plan de reconstruction » de la résidence. Le pavillon central (sud) qui reliait l'aile est à la maison mauresque est démoli et remplacé par « une salle des banquets au rez-de-chaussée et une salle des fêtes au 1[er] étage [...] l'ancienne salle à manger [aile est] devint le vestibule d'honneur que l'on fit communiquer avec le rez-de-chaussée par un grand escalier de marbre blanc ». Une pergola faite d'une double rangée d'arcades ferme alors l'ancienne cour en marbre, tandis que le prolongement de l'aile et sa véranda sont supprimés. La galerie à deux niveaux qui avait été ajoutée à la façade principale (nord) de l'ancienne résidence est aussi transformée à cette occasion.

Pour le nouveau corps de bâtiment construit au sud, l'architecte Darbéda adopte un style vénitien en aménageant le long de la salle des fêtes une grande galerie imitant celle du palais Ca' d'Oro. Darbéda porte aussi une attention particulière au programme décoratif des intérieurs. L'« antichambre » ou « salon d'attente » présidentiel au premier étage est décoré « de légères colonnes torses, d'un plafond en stalactites » et d'un bel ensemble de peintures murales de l'artiste Léon Carré, ancien pensionnaire de la villa Abd el-Tif. La plus importante a pour thème « la vie musulmane », les cinq autres sont intitulées « Corsaires », « Sahara », « Cavaliers », « Gazelles » et « Pastorale ». Les parois de l'ancien escalier d'honneur remanié par Darbéda sont ornées de panneaux décoratifs de Marius de Buzon également passé par la villa Abd el-Tif : « le cortège kabyle » et « le retour du marché ». Les carreaux qui imitent les faïences persanes à reflets métalliques sortent des ateliers du céramiste Delduc. La salle des banquets, « faite d'un curieux mélange de bois de cèdre et de faïences », comprend aussi des « colonnes polygonales en marbre de Carrare ». Dans l'immense salle des fêtes, des colonnes d'onyx massives et trapues supportent une série d'arcs outrepassés. Les arcs sont marquetés de mosaïques bleu turquoise et or, référence à la chapelle palatine de Palerme, réalisées par le mosaïste Tossut qui a aussi exécuté le pavement en mosaïques de marbre ainsi que la mosaïque des paons située à l'extrémité de la pièce. La décoration des dix-huit panneaux muraux de cette salle est confiée à Louis Ferdinand Antoni qui réalise des « fresques allégoriques devant des ramages de coloris dignes du palais d'Antinéa ». Après 1925, de nouvelles peintures de l'artiste Léon Cauvy (un des premiers pensionnaires de la villa Abd el-Tif), provenant de l'Exposition internationale des arts décoratifs et modernes, sont ajoutées sur les parois de la galerie de la salle des fêtes.

Le décor mural du « cabinet de travail du président » (1921) est quant à lui dû à Paul Jouve qui peint des paons dans un jardin : « une œuvre décorative de couleurs somptueuses ».

Le palais est aussi remarquable pour son jardin luxuriant et son pavillon ou « Douéra » (*dwira*) qui offre un magnifique panorama sur la baie d'Alger.

Sources : ALAZARD, 1951 ; ALARY & GEISER, *Album algérien* ; *ANI*, 05/05/1923 et 11/4/1925 ; *Art & décoration*, juillet 1923, p. 87-96.





HAUT : FAÇADE PRINCIPALE EST DANS LES ANNÉES 1840. COLL. PART.
BAS : FAÇADE PRINCIPALE EST DANS LES ANNÉES 1900. COLL. PART.

2, rue Didouche-Mourad
[124] Université d'Alger

Architectes : Louis-Théodore Dauphin, Henri Petit, Paul Régnier & Paul Guion, Georgette Cottin-Euziol
1884-1888, 1929 (magasins de la rue) et 1964 (reconstruction partielle)

Le projet de construction des écoles supérieures (ou Institut universitaire) est mené entre 1884 et 1888 par l'architecte Dauphin qui avait notamment participé au concours pour la reconstruction de la Sorbonne. Le chantier est alors surveillé par un jeune inspecteur des bâtiments civils tout juste diplômé des Beaux-Arts, Petit. Quelques années plus tard, Petit conçoit l'extension de l'université sur le haut du terrain à l'arrière du premier bâtiment.

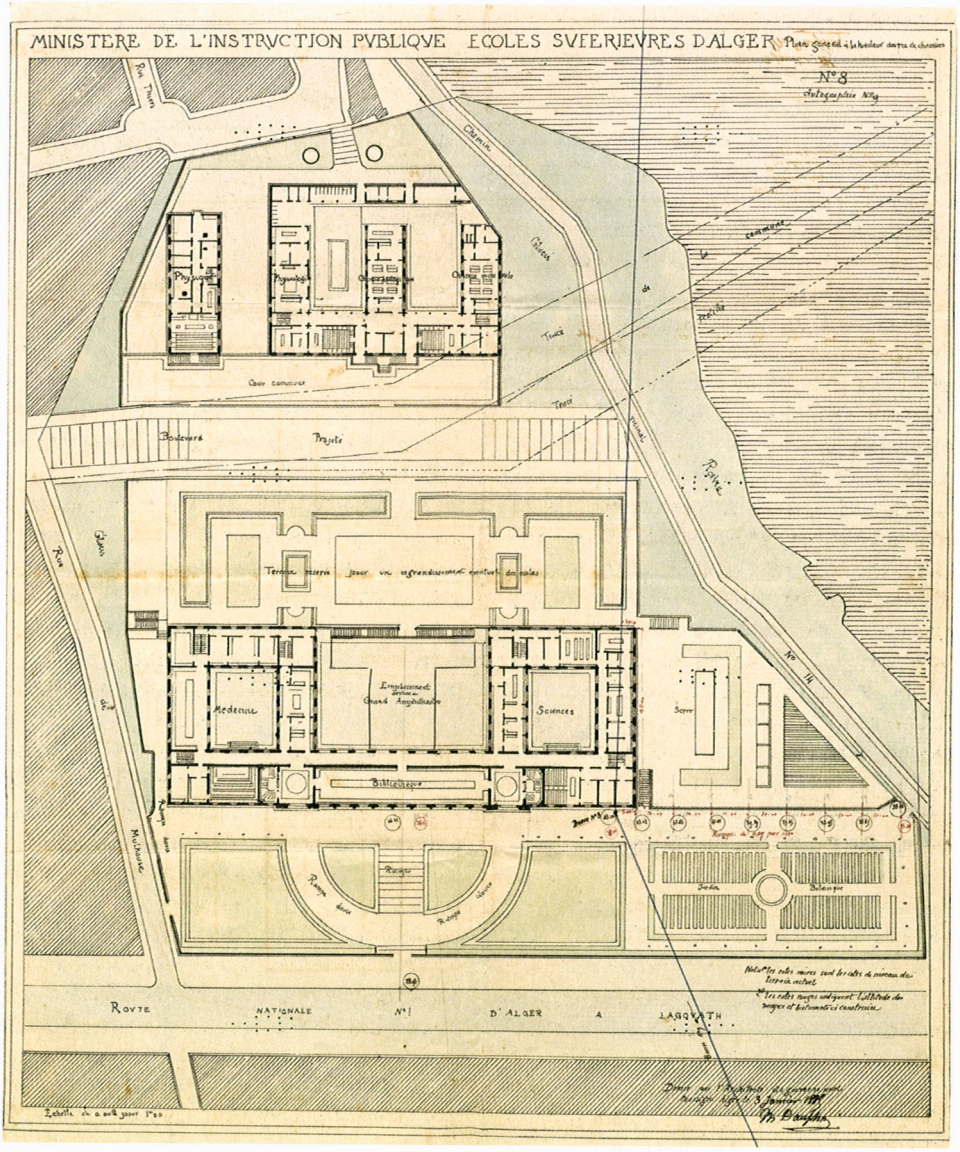
Le projet de Dauphin s'inscrit dans la tradition de l'école des Beaux-Arts où l'architecte a reçu sa formation. Avec la chambre de commerce, c'est à cette période l'un des rares projets algérois publiés dans la revue *La Construction moderne*, illustré par de nombreux documents (plans, coupes, façades, vues perspectives). Le projet également exposé dans la section « Architecture moderne » de l'Exposition universelle de 1889 est remarqué pour son « aspect très peu algérien mais d'une architecture sage, économique, pleine de dignité et d'unité ». Le rythme et la forme des grandes baies de la façade principale, derrière laquelle se trouve la bibliothèque, sont alors empruntés à la façade de la bibliothèque parisienne Sainte-Geneviève construite entre 1843 et 1851 par Henri Labrouste.

À l'extérieur, en raison de la forte pente du terrain, un haut mur de soutènement sépare le jardin antérieur de la rue Michelet. En 1913, l'artiste peintre Antoine Druet et l'architecte Régnier soumettent à la commune un avant-projet d'utilisation de ce mur qui, selon eux, « interrompt le progrès commercial de cette voie ». Ils proposent d'y ouvrir des magasins « puissamment éclairés ». Le projet de dix-sept magasins n'est finalement conduit qu'en 1929 par l'architecte Guion, gendre de Régnier, qui construit aussi à la même date le « bâtiment des examens » le long de la rue Michelet à l'extrémité nord de la parcelle.



FAÇADE PRINCIPALE DANS LES ANNÉES 1950. COLL. PART.

En 1934, dans le cadre du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville d'Alger, il est décidé de construire un tunnel sous les facultés pour faciliter la circulation entre le boulevard Saint-Saëns (Mohamed-V) et l'avenue Pasteur. Le projet est finalement conduit dans les années 1940 et le tunnel ouvert à la circulation en 1948. En 1962, un incendie criminel perpétré par l'OAS détruit la bibliothèque. Elle sera reconstruite dès 1964 à partir des plans élaborés par une jeune architecte française très engagée dans le soutien au renouveau de l'Algérie indépendante, Cottin-Euziol. Du bâtiment d'origine sont conservés les fondations, le soubassement et les deux ailes latérales qui sont surélevées d'un étage pour l'agrandissement du magasin de livres. Pour répondre aux contraintes liées au passage du tunnel des Facultés sous l'édifice, le projet renouvelle l'ancienne composition d'ensemble de neuf travées centrales flanquées de deux avant-corps par une mise en œuvre moderne : des éléments préfabriqués et moulés en usine à partir des pierres concassées provenant de l'ancienne construction habillent une structure métallique réalisée par l'entreprise Durafour. Les salles de lecture et l'entrée principale de l'édifice conservent aujourd'hui encore leur décor et leur mobilier des années 1960.



PLAN GÉNÉRAL À LA HAUTEUR DES REZ-DE-CHAUSSÉE, 1885. SHD, 1H562

Sources : *LCM*, 05/10/1889, nº 40, p. 616. et 23/05/1891, nº 21, planches p. 390 et suiv. ; *Chantiers*, février 1929, p. 132 ; ADBR, fonds Cottin-Euziol, 138 J 11-15 ; CAPA, fonds Hennebique, 076 Ifa 2223/6.

Rue Boukhalfa-Khelifa

Mosquée el-Rahma [164]

(ancienne église Sainte-Marie-Saint-Charles de l'Agha et presbytère)

Architecte : Stéphane Boulin, Marcel & Albert Barbet frères (beffroi et presbytère)
1894-1899 (église) et années 1930 (beffroi et presbytère)

La création de la paroisse de l'Agha placée sous le vocable de saint Charles remonte à 1869, mais il faut attendre les années 1880 pour qu'une véritable église soit construite dans le quartier. Précédemment, le culte avait lieu dans une « misérable installation », un ancien entrepôt de 14 m x 5 m dépendant de la fabrique de chapeaux d'un certain Vidal. À la suite de pétitions des habitants et des démarches répétées du clergé, une église est érigée en 1881 grâce au mécénat d'une riche ressortissante belge, Madame de Terwangne (née Wauters), qui achète un terrain dans le quartier et finance la construction de l'édifice. Ce dernier devient vite trop exigu pour accueillir la population en constante augmentation et, en 1894, les plans d'une nouvelle église sont élaborés par Boulin, un architecte de Saint-Étienne. L'ancienne église est alors vendue à une congrégation de franciscains espagnols, et devient l'« église espagnole » (actuel Institut Cervantès) [163].

Le terrain pour la nouvelle église est, une fois encore, acheté par Madame de Terwangne, qui finance aussi la construction, et le chantier est confié à Louis Ielmi, l'entrepreneur de la première église. Le mobilier liturgique est quant à lui acquis en partie grâce à une souscription auprès des paroissiens. Ainsi l'église, entièrement financée par des fonds privés, n'appartient pas au diocèse mais à une société privée qui devient en 1928 la Société immobilière de l'Agha dont les principaux actionnaires sont l'abbé Warot, M. Vidal et M. de Harenne. L'édifice ne sera remis à l'association diocésaine qu'en 1941.

La nouvelle église consacrée en 1899 est placée sous le vocable de la Vierge et de saint Charles. Faute de moyens suffisants, l'église n'est pas dotée de son clocher qui ne sera construit qu'au début des années 1930 en béton armé par les frères Barbet. Les deux tours sont restées inachevées sans leur flèche. L'édifice est de style romano-byzantin. Son plan est en croix latine avec transept peu saillant, chœur à déambulatoire et chapelles rayonnantes ; la nef et les bas-côtés comptent cinq travées. Les principaux éléments de décor sont concentrés sur les chapiteaux de la nef et du cœur sculptés par l'artiste stéphanois d'origine italienne Vittorio Zanetti dit Victor Zan (1859-1940). La décoration de la chaire et du maître-autel aujourd'hui disparus était due au mosaïste Tossut.

En 1979, le ministère algérien des Cultes présente une pétition des « patriotes » du quartier, qui demandent la remise des clés de l'église pour la transformer en mosquée. D'abord refusée, la cession de l'église à la wilaya est



FAÇADE. ADB, 2016

30, rue des Frères-Meslem, 31, rue Ahmed-Zabana, et rue Mohamed-Chabani

[168] Immeuble d'habitation

Architecte : Jules Laurent (attribution) – 1899

L'immeuble post-haussmannien qui occupe la totalité de l'îlot est l'un des plus en vue du quartier de l'Agha, photographié et publié à de nombreuses reprises. Le traitement particulièrement original de sa façade à l'angle des anciennes rues Hoche et Edgar-Quinet (Zabana et Meslem) lui confère une monumentalité certaine. De vastes terrasses circulaires sont portées à chaque étage par trois poteaux en fonte fabriqués par l'entreprise M. Bureau de Bab-el-Oued ; l'effet vertical des poteaux est contrebalancé par la courbe généreuse des garde-corps en fer forgé. Les travées sont soulignées en couronnement par deux grands frontons cintrés interrompus, richement décorés. Des frises de céramique aux motifs Art nouveau courent sur l'ensemble de la façade.
L'attribution de cet immeuble reste hypothétique. Deux indices permettent néanmoins de proposer les beaux-frères Laurent et Lagrora comme propriétaires et maîtres d'œuvre : une demande d'autorisation déposée par les deux associés en 1899 pour construire des « arcades spéciales rue Edgar-Quinet » et, en 1900, le projet d'installer un bureau de poste « dans la nouvelle maison Lagrora et Laurent, rue Hoche ».
François Lagrora, italien naturalisé français, est un entrepreneur. Associé avec Pons, son beau-père, il a notamment participé à la reconstruction du théâtre d'Alger après l'incendie de 1882. Jules Laurent est quant à lui architecte-ingénieur, diplômé de l'École des arts et métiers. À la suite de son mariage, il hérite à la toute fin du XIX[e] siècle avec Lagrora de l'entreprise de charpente de son beau-père. Ensemble, ils construisent notamment en 1897 un hall de gymnastique et un pavillon de l'hôpital de Mustapha, puis le dépôt des trams.

Sources : *JGAT*, 03/08/1899 et 03/05/1900 ; *JGTPB*, 21/12/1934.



DÉTAIL DES BALCONS. ADB, 2016

→ AUBER Jean-Baptiste
(Rouen (FR) 1805 – ? 1860)

Ancien élève de l'École des beaux-arts de Paris de 1828 à 1832 (atelier Debret), Auber est recruté en 1844 au poste d'architecte en second dans le département d'Alger. Après des débuts difficiles, il prendra en 1851 la tête du service des bâtiments civils du département de Constantine.

Source : http://www.purl.org/inha/agorha/002/79209 ; ANOM, N/11.

→ BALLU Albert
(Paris (FR) 1849 – Paris (FR) 1939)

Fils de l'architecte Théodore Ballu (Paris (FR) 1817 – Paris (FR) 1885), Albert Ballu est diplômé de l'École des beaux-arts de Paris. Résidant à Paris tout au long de sa carrière et y poursuivant son activité, il est nommé en 1879 architecte diocésain d'Aix-en-Provence, puis d'Ajaccio, d'Alger, de Constantine et d'Oran. C'est dans ce cadre qu'il achève les travaux de la cathédrale Saint-Philippe d'Alger. À partir de 1889, il est nommé par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au titre d'architecte en chef des monuments historiques pour l'Algérie, ce qui le conduit à diriger des fouilles sur les sites romains d'Algérie, Djémila ou Timgad notamment. À partir de 1905, il dirige également le service d'architecture chargé de l'étude, de la direction et la surveillance des travaux de construction et de réparation des édifices publics, nouvellement créé par le gouverneur Jonnart. Il quitte ses fonctions d'architecte des monuments historiques en Algérie en 1927 au profit de Marcel Christofle. Outre son activité en Algérie, Ballu s'est occupé de la restauration d'édifices dans plusieurs régions de France métropolitaine et a été actif en Belgique et en Roumanie.

Sources : Pouillon, 2008, p. 43-44 ; Oulebsir, 2004, p. 322, Ouahès, 2003, p. 305 ; http://www.purl.org/inha/agorha/002/75449.

→ BASTELICA Jacques-Baptiste
(Ajaccio (FR) 1887 – Nice (FR) 1964)

Fils de Barthélemy Bastelica, maçon puis ingénieur à Ajaccio, Bastelica est diplômé de l'École spéciale de travaux publics (ESTP). Très actif à Alger dans les années 1930, il est l'associé de Jean-Étienne Guérineau. À l'occasion de la célébration du Centenaire de l'Algérie française, il est décoré de l'ordre du Nichan-Iftikhar pour sa fonction d'architecte du poste de radiodiffusion d'Alger.

Sources : Aiche, 2010, p. 337 ; *JGTP*, 07/06/1932 et 12/03/1936 ; ADVM, 122J/57 ; ANOM, 64S/70 ; Archives départementales de Corse du Sud, état-civil.

→ BEVIA Jean Joseph
(Alger (DZ) 1873 – Alger (DZ) 1934)

Fils d'un maçon originaire d'Alicante en Espagne, Bevia est formé l'École des beaux-arts d'Alger. Architecte du Gouvernement général de l'Algérie, il enseigne également à l'École d'art industriel de Mustapha. Très influent dans le milieu artistique, il préside la Société des artistes algériens et orientalistes, et devient membre de la Société centrale des architectes en 1920.

Sources : Ouahès, 2003, p. 305 ; ANOM, état-civil Algérie.

→ BIENVENU François Louis Marcel
(Alger (DZ) 1897 – Alger (DZ) 1959)

Issu d'un milieu d'architectes, son père est Marie Armand Daniel Bienvenu, architecte d'origine parisienne, et l'architecte Bruno Jouve est un des témoins qui signe son acte de naissance. Bienvenu a étudié à l'École des beaux-arts d'Alger (atelier Darbéda), puis à celle de Paris (atelier Héraud) dont il est diplômé en 1922. Il ouvre son agence à Alger à la fin des années 1920, et devient membre de l'Association des architectes du département d'Alger. Il est nommé architecte du Gouvernement général puis inspecteur au service d'architecture du Gouvernement général. En 1933, il rejoint le groupe algérien de la Société des architectes modernes. Après la Seconde Guerre mondiale, les pouvoirs publics lui confient la charge d'organiser la circonscription d'Algérie de l'Ordre des architectes.

Sources : Aiche, 2010, p. 337 ; *Ordres des architectes*, n° 11, 1959, p. 9 ; http://www.purl.org/inha/agorha/002/75900 ; ANOM, état-civil Algérie.

→ BIZET Albert
(Chaumont (FR) 1862 – Alger (DZ) 1933)

Originaire de Haute-Marne, Bizet s'installe en Algérie vraisemblablement dans les années 1890 où, au service du génie civil à partir de 1895, il collabore aux travaux de plusieurs forts. En 1905 et en 1907, il est nommé successivement sous-chef puis chef de section des bâtiments au service des travaux communaux. Sous sa direction est réalisée une série d'écoles, dont les écoles primaires supérieures de filles et de garçons d'Alger. Sur son faire-part de décès, il est désigné comme architecte-expert, officier de l'Instruction publique et secrétaire de l'association champenoise d'Alger.

Sources : *EA*, 09/04/1933 ; *ANI*, 01/05/1911, p. 10-11 ; Archives départementales de la Haute-Marne, état-civil.

→ BLUYSEN Marie Joseph Auguste [dit Auguste]
(Corbeil-Essonnes (FR) 1868 – Louveciennes (FR) 1952)

Diplômé de l'École des beaux-arts de Paris (ateliers Friesé puis Gerhardt et Redon), il est actif à Paris et répond à la commande privée tout en étant, à partir de 1897, architecte du ministère des Colonies puis architecte du ministère des Postes et télégraphes en 1912. Il est l'auteur de nombreux cinémas, théâtres, casinos et établissements thermaux.

Source : http://www.purl.org/inha/agorha/002/80010.


NORD
185
187
183
179
176
181
rue Faycal-M'Barek
rue Larbi-Tébessi
rue Mohamed-Missoum
rue Mohamed-Belouizdad
rue Boughrefa-Mohamed
rue Ayachi-Mohamed
rue des Frères-Merakchi
rue Djabali-Rabah
boulevard Rouchai-Boualem
rue Hassiba-Ben-Bouali
place Dar-El-Salam
Jardin d'Essai
0 10 50 100 200